

Diplôme universitaire

Coordonnateur de parcours et gestionnaire de cas

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux professionnels des domaines du handicap et du sanitaire et social d'acquérir des compétences nécessaires pour intervenir en qualité de coordonnateur de parcours et gestionnaire de cas pour des personnes en perte d'autonomie dans le cadre des dispositifs de coordination territoriale (PTA, MAIA, DAC, PAERPA).



Public

Professionnels paramédicaux, psychologues, travailleurs sociaux

Pré-requis

- Être titulaire d'un Diplôme d'État d'infirmier ou d'ergothérapeute
- Être titulaire d'un diplôme de travail social et autres diplômes d'auxiliaires médicaux de niveau 5 (bac+2)
- Être titulaire d'un diplôme de psychologie au moins de niveau Master avec un exercice professionnel de la psychologie clinique

et

- Justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum dans des fonctions de maintien à domicile, dans un dispositif de coordination/intégration territoriale ou dans un service d'ordonnancement
- Justifier d'un projet précis d'embauche dans un délai de 24 mois sur un dispositif de coordination/intégration ou d'ordonnancement avec une lettre motivée

Une validation des acquis personnels, pédagogiques et professionnels pourra être étudiée pour les candidats n'ayant pas le titre d'accès (Décret du 23 août 1985).

Compétences visées

- Assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services en vue d'une intégration des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie
- Placer la personne en perte d'autonomie et l'action des aidants naturels et professionnels au cœur de la démarche d'accompagnement
- Animer une équipe de coordination théorie et clinique

Équipe pédagogique

• Responsable pédagogique



Dr Guillaume CHAPELET

Maître de conférences, UFR
Médecine, Nantes Université
Praticien Hospitalier en gériatrie,
CHU de Nantes

• Coordinateur pédagogique

Mme Florence TANGUY

Responsable du service séniors, Mairie de Rezé

Mme Marilyn DIVOUX

Pilote MAIA Estuaire Atlantique, Direction Générale
des Territoires, Département de Loire-Atlantique

Mme Delphine PINEAU

Pilote MAIA Agglomération Nantaise et Vignoble,
Cadre cellule ordonnancement, PHU de gérontologie
clinique, CHU de Nantes

• Responsable scientifique



Pr Gilles BERRUT

Professeur des universités,
Nantes Université
Praticien Hospitalier, Chef de
service, Chef du pôle hospitalo-
universitaire de gérontologie
clinique, CHU de Nantes

• Intervenants - experts

Gestionnaires de cas, gériatres,
psychologues

univ-nantes.fr/fc-sante

Contenu de la formation

Théorie (108 h)

- Les dispositifs d'intégration territoriale et l'approche parcours
- Pratique professionnelle des coordonnateurs parcours
- La santé de la personne âgée et parcours patients, maladie chronique et handicap
- Accès aux droits - Aspects juridiques et éthiques/environnement
- Animation et organisation du travail en équipe

Stage d'observation (70 h)

- Stage d'observation de gestionnaire de cas en activité et de l'organisation environnante
- 20 demi-journées de 3,5 h réparties sur la durée de la formation ou effectuées sur une période continue
- Les lieux de stage seront validés, pour chaque stagiaire, par le comité pédagogique

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de Nantes Université

Modalités d'évaluation

Un diplôme universitaire sera délivré après validation des épreuves suivantes :

- Épreuve écrite
- Rédaction d'un plan de service individualisé
- Épreuve orale

Suite de parcours

Consulter notre catalogue de formations sur notre site www.univ-nantes.fr/fc-sante

Rythme

181 h

- 108 h théoriques - de décembre à mai - 4 sessions de 5 jours
- 70 h de stage - de décembre à juin - 20 demi-journées
- 3 h de validation - en juin

Lieu de formation

Nantes Université - Campus Centre-Loire

Accessibilité

Ce diplôme est accessible aux personnes en situation de handicap.

Renseignements auprès du Relais Handicap :

www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/accompagnement-du-handicap

Tarif de la formation

2 000 € Droits annexes inclus

Conditions d'accès

- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes requis
- Sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire
- Consulter le calendrier de dépôt des candidatures et candidater en ligne sur candidature.sante.univ-nantes.fr/fc

Renseignements

Céline VALTON

Tél. : 02 53 48 43 52

du.coordonnateur@univ-nantes.fr

Chiffres clés 2021



40
places
disponibles



100%
de
réussite



90%
de
satisfaction